

ARRETE MUNICIPAL 2024-31-DEB

EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU MAIRE DE LA VILLE D'AIRE SUR LA LYS

OBJET : Autorisation de ventes au déballage – TRADING EL/RAFY GOLD le 15 février 2024

Le Maire d'Aire-sur-la-Lys,

VU

Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

La loi n°96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat notamment en son chapitre 1^{er}, titre 3 ;

Le décret n° 2009-16 du 7 janvier 2009 relatif aux ventes au déballage et pris en application de l'article L. 310-2 du Code du Commerce ;

L'arrêté du 9 janvier 2009 relatif à la déclaration préalable de vente au déballage ;

La demande de vente au déballage formulée par Monsieur Raphael MONTOLIO représentant la TRADING EL/RAFY GOLD reçue en Mairie le 22 janvier 2024.

*** ARRETE ***

Article 1. – Monsieur Raphael MONTOLIO est autorisé à effectuer une vente au déballage de rachat d'or.

Article 2. - Cette vente se déroulera le 15 février 2024 dans l'établissement Le Logis de la Lys, 35 Rue d'Isbergues, dans le strict respect des mesures sanitaires applicables à cette date dans le cadre de la prévention de la contamination au Covid-19.

Article 3. – Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa notification.

Article 4. – Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques, les services de Police Municipale, Monsieur le Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie d'AIRE SUR LA LYS, Monsieur le Directeur départemental de la protection des personnes et tout agent de l'autorité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la ville, notifié à l'intéressé et transmis à la Préfecture du Pas-de-Calais.

Fait à Aire-sur-la-Lys,
Le 24/01/2024,

Pour extrait conforme,
Jean-Claude DISSAUX,
Maire d'Aire-sur-la-Lys



Accusé de réception en préfecture
062-216200747-20240124-2024-31-DEB-AR
Date de transmission : 29/01/2024
Date de réception préfecture : 29/01/2024